Envoyé en préfecture le 07/10/2026
Reçu en préfecture le 07/10/2026
Publié le
ID : 035-213503261-20261005-202610096-DE

Département d'Ille & Vilaine
Canton de Val-Couesnon

Commune
SENS DE BRETAGNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 OCTOBRE 2026

Date de convocation du Conseil Municipal : 29 SEPTEMBRE 2026
Nombre de conseillers en exercice : 23
Nombre de conseillers présents :21
Nombre de votants : 22
Etaient présents : Madame Véronique SENTUC, M. MALIDOR Olivier, Mme VOISIN Mélanie, M. DANIEL Erwan, Mme GASNIER Valérie, M. RUBAT Jean-François, Mme FUNCK Anicée, M. DUROCHER Damien, Mme PALLIER Charlotte, M. GRIGNON Noël, Mme POILLONG Delphine, M. BELLAMY Bruno, Mme M. GUINNEBAULT Alain, Mme LAMARRE Caroline, M. DUVAL Franck, Mme VIEL Estelle, M. THEISEN Yves, M. LUNEL Roger, M. CASIMIR Cédric, Mme ROLLET-DUBOIS Patricia, Mme DAMIDE Gaëlle.
Etaient absents excusés : : Mme Magalie MAUCHIEN
Etaient absents : M. Elvis THUAU
Pouvoirs : (1) Mme Magalie MAUCHIEN a donné pouvoir à Mme Anicée FUNCK
Secrétaire de séance : M. Alain GUINNEBAULT

202610-096- ASSAINISSEMENT- RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF 2025 (SPANC).

Monsieur LUNEL présente au Conseil municipal le Rapport sur le Prix et la Qualité du Service Public d'Assainissement Non Collectif (RPQS SPANC) au titre de l'exercice 2025.

Conformément aux dispositions du Code général des collectivités territoriales, le Rapport sur le Prix et la Qualité du Service Public d'Assainissement fait l'objet d'une présentation annuelle à l'assemblée délibérante.

Ce rapport présente notamment les principaux éléments relatifs à l'activité du SPANC au cours de l'exercice 2025 :

- les caractéristiques et l'organisation du service ;
- le nombre d'installations d'assainissement non collectif suivies ;
- les contrôles réalisés au cours de l'année ;
- les résultats des contrôles et le niveau de conformité des installations ;
- les éléments financiers du service.

Envoyé en préfecture le 07/10/2026
Reçu en préfecture le 07/10/2026
Publié le
ID : 035-213503261-20261005-202610096-DE

Le service public d'assainissement non collectif étant désormais assuré par la Communauté de communes du Val d'Ille-Aubigné, le rapport est présenté au Conseil municipal pour information.

VU

- le Code général des collectivités territoriales, notamment son article L. 2224-5, relatif à la présentation du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public ;
- le Code général des collectivités territoriales, notamment son article D. 2224-1, prévoyant la présentation annuelle du rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement, qu'il concerne l'assainissement collectif ou non collectif ;
- les dispositions des articles D. 2224-2 et suivants du Code général des collectivités territoriales relatives au contenu et aux modalités de présentation du rapport ;

CONSIDÉRANT

- le transfert de la compétence assainissement non collectif à la Communauté de communes du Val d'Ille-Aubigné ;
- que le Rapport sur le Prix et la Qualité du Service Public d'Assainissement Non Collectif (RPQS SPANC) doit faire l'objet d'une présentation annuelle à l'assemblée délibérante ;
- que le rapport relatif à l'exercice 2025, présenté au Conseil municipal, retrace les principales caractéristiques du service, son activité, les résultats des contrôles ainsi que les éléments financiers afférents.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur LUNEL,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **PREND ACTE** de la présentation du Rapport sur le Prix et la Qualité du Service Public d'Assainissement Non Collectif (RPQS SPANC) au titre de l'exercice 2025, annexé à la présente délibération.
- **DIT** que le rapport est mis à disposition conformément aux dispositions réglementaires applicables.

Pièce jointe :

Rapport sur le Prix et la Qualité du Service Public d'Assainissement Non Collectif – Exercice 2025 – Annexe 4.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme,

Madame la Maire
Véronique SENTUC

MAIRIE de SENS de BRETAGNE
35 (Ille-et-Vilaine)